

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 FEVRIER 2010 A 20H30

Nombre de membres en exercice 15, qui ont pris part à la séance 15 (Monsieur René TIXIER absent en début de séance pour raisons professionnelles est excusé) sous la présidence de Monsieur Roland CHAREYRON, Maire.

Présents : Messieurs CHAREYRON, CHASTEL, SOULIGOUX, LAMAT, MISSONNIER, FLANDIN, MOSNIER, TIXIER (arrivé à 21H20).
Mesdames AUZAT, SABATIER, TIXIER M, TIXIER A, GROVEL.
Mesdemoiselles BAYLOT, ANDRE.

Secrétaire de Séance : Mle ANDRE Sylviane.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil et au public, puis il présente l'ordre du jour.

Il propose aux membres du conseil municipal de procéder à la signature du registre concernant les délibérations de la réunion précédente.

Monsieur le Maire propose d'envoyer les convocations des réunions par mail aux membres du conseil et de maintenir l'envoi par courrier en plus à ceux qui le désirent.

Madame SABATIER souligne qu'il serait judicieux de conserver le même jour pour les réunions (Le Lundi) afin que chacun s'organise personnellement.

Monsieur le Maire précise que le jour est habituellement le lundi mais que le calendrier de la semaine est parfois compliqué à respecter.

Monsieur le Maire procède au vote de l'approbation du procès verbal de la réunion précédente.

UNANIMITE

Monsieur le Maire informe que 4 points supplémentaires (Convention Communauté de Communes, Commune touristique, préemption terrain, classement harmoniums) sont à présenter et demande l'autorisation aux membres du conseil de les ajouter à l'ordre du jour.

Accepté à l'unanimité.

Madame GROVEL Corinne demande la possibilité de rajouter un cinquième point supplémentaire à l'ordre du jour concernant une demande de subvention pour la nouvelle association des parents d'élèves.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire souhaite adresser un grand MERCI à l'équipe technique sous la houlette de Franck LAMAT, et souligne qu'un travail remarquable a été réalisé lors du déneigement, il rappelle qu'un minimum d'équipement pour les véhicules est conseillé pour les habitants des villages de la Commune.

DGE 2010 :

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Patrice CHASTEL. Lequel informe qu'une délibération est nécessaire pour une demande de subvention auprès du service de la DGE (Dotation Globale d'Équipement) concernant les travaux de voirie pour l'année 2010.

Il rappelle les dossiers concernés :

* Aménagement Rue des Crozes.....	9 080.00 € HT
* Pose de caniveaux RN102 (Côté Gauche)	
Sortie Vieille Brioude en direction de Brioude.....	21 400.00 € HT
* Enrobé sur voies communales.....	31 820.00 € HT

pour un coût total de 62 300.00 € HT et qu'une subvention de 20% environ peut être accordée.

Madame TIXIER Monique signale la présence de flaques d'eau en bordure des trottoirs et de la route. Monsieur Patrice CHASTEL propose d'étudier le problème.

Monsieur le Maire rappelle que la demande de DGE doit être réalisée avant le 1^{er} Mars 2010 et procède au vote.

UNANIMITE

Madame GROVEL Corinne rappelle la demande de remise en état du Chemin des Grandes.

AIRE DE JEUX :

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'implantation du complexe sportif et à la demande de subvention auprès du Sénat et de l'association Jeunesses et Sports, le choix du prestataire doit être réalisé. Monsieur le Maire informe que les travaux ne doivent pas débiter avant l'accord de l'aide du Sénat.

Il donne lecture des devis des différents prestataires.

Il apporte une information complémentaire concernant le dernier prestataire cité : la participation des jeunes de la commune pour la réalisation du projet.

Monsieur Patrice CHASTEL souligne que les trois devis respectent les mêmes dimensions et les mêmes équipements sportifs.

Madame GROVEL Corinne demande en quel lieu un projet identique a-t-il déjà été réalisé aux alentours ? Monsieur le Maire répond que le même style de projet est visible à Brioude (Route de Saint-Flour HLM).

Il souligne que, plus le projet sera diversifié en équipements sportifs, meilleure sera la subvention.

Il informe que le coût de projet s'élève à 50 000.00 € HT, auquel il faut rajouter le coût de la réalisation d'une plateforme de 12 000.00 € HT environ.

Il rappelle que les équipements sportifs sont prévus pour des adultes, des adolescents voire même pour les enfants de l'école et que le projet reste modulable (possibilité de rajout d'équipements).

Monsieur MOSNIER Jean Benoît demande quel serait le montant des subventions pour ce projet.

Monsieur le Maire répond qu'une subvention du Sénat de 10 à 15 000 € pourrait être allouée, ainsi qu'une subvention supplémentaire de Jeunesses et Sports de 10 à 15 000 €.

Il informe de la baisse des subventions en général et que dès l'accord du Sénat et de l'association Jeunesses et Sports, les travaux pourront débiter.

Monsieur Patrice CHASTEL souligne que le projet d'Agorespace possède une structure de conception plus solide.

Madame SABATIER Monique demande s'il n'y a pas la possibilité de solliciter d'autres organismes pour des demandes de subventions complémentaires.

Le prestataire Agorespace est retenu à l'UNANIMITE

REGULARISATIONS / CESSIONS TERRAINS :

Monsieur le Maire informe que suite à des courriers reçus de notaires, des démarches administratives sont à réaliser et des délibérations sont à prendre concernant des cessions de terrains. Il signale que le premier dossier concerne un terrain de 37 m² appartenant à Monsieur PONS Jacques, pris par la commune sur la route du stade.

Il procède au vote.

UNANIMITE

Monsieur le Maire demande à Madame Janine AUZAT de quitter la salle en raison de son lien de parenté pour les deuxième et troisième dossiers.

Il informe que le deuxième dossier concerne un terrain de 16 m² appartenant aux héritiers GIRARD, pris par la commune pour la Rue des Vignes. Il signale que de mémoire, il reste environ 200 dossiers de terrain à régulariser.

Monsieur MOSNIER Jean Benoît demande si les régularisations de ces terrains nécessitent un re-bornage. Monsieur le Maire répond par la négative.

Madame SABATIER Monique demande si les propriétaires étaient d'accord pour l'acquisition de ces terrains par la commune.

Monsieur le Maire répond par l'affirmative et procède au vote.

UNANIMITE

Monsieur le Maire informe qu'une parcelle de 1300 m² environ, appartenant aux héritiers GIRARD est à vendre, que ce dit terrain est exploité par Madame EYNARD Jeanine et que Monsieur PHILIS Georges se porte acquéreur.

Monsieur le Maire signale que Madame EYNARD Jeanine souhaite faire préemption et propose que la commune effectue la même démarche afin de réaliser une réserve foncière au prix proposé de 8 880.00 €.

Monsieur le Maire procède au vote. **UNANIMITE**

Monsieur le Maire accueille à nouveau Madame AUZAT Janine et l'informe des décisions prises.

SUBVENTION SPA :

Monsieur le Maire informe qu'un projet de création de fourrière intercommunale est en cours sur la commune de Brioude, il rappelle également qu'actuellement 250 chiens sont officiellement recensés à VIEILLE-BRIOUDE, et il estime leur nombre total entre 400 et 500.

Monsieur le Maire propose une subvention de 200 € et procède au vote. **UNANIMITE**

ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES :

Monsieur le Maire cède la parole à Madame GROVEL Corinne. Laquelle informe de la création de cette nouvelle association, dont le but est d'aider financièrement les manifestations scolaires et demande une subvention de démarrage. Elle signale qu'une braderie de vêtements et jouets est prévue le 14 Mars 2010.

Madame TIXIER Agnès signale que certains parents, dont elle fait partie, n'ont pas été informés de la création de cette association.

Madame GROVEL Corinne précise qu'un courrier a été distribué par les instituteurs avant les vacances.

Monsieur le Maire propose une subvention de démarrage de 80 € et rappelle que la commune participe financièrement au voyage prévu à hauteur de 25 € par enfant et voire plus pour les familles en difficulté. Monsieur le Maire procède au vote. **UNANIMITE**

CONVENTION COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Monsieur le Maire procède à la lecture de la convention de mutualisation avec la Communauté de Communes et rappelle les points importants dont la compétence pour l'accueil périscolaire. Monsieur le Maire procède au vote. **UNANIMITE**

COMMUNE TOURISTIQUE :

Monsieur le Maire informe que Vieille Brioude est classée commune touristique depuis 1993, avec Lavaudieu et Saint-Just-Près-Brioude. Monsieur le Maire signale qu'une délibération doit être prise avant le 2 Mars 2010, afin de valider ce classement et de maintenir la dotation de 27 672 €. Il effectue la lecture de la délibération et procède au vote. **UNANIMITE**

HARMONIUMS :

Monsieur le Maire procède à la lecture du rapport des deux harmoniums de l'église. Il propose de faire un courrier à la direction des monuments historiques afin de faire classer ces deux harmoniums et rappelle que 95 % de la remise en état serait payée à condition de réaliser des concerts. Monsieur le Maire procède au vote. **UNANIMITE**

Il signale que les harmoniums doivent être traités contre les parasites du bois.

CONVENTION SERVICE ASSISTANCE PROGICIELS CDG43 :

Monsieur le Maire informe que la convention partenariat informatique avec le centre de gestion est à renouveler pour les trois années à venir pour un montant de 610 €/an.

Monsieur le Maire signale que cette convention est utile pour la maintenance, afin de conserver les données informatiques. Monsieur le Maire procède au vote. **UNANIMITE**

IMMEUBLE N° 56^E / BIEN VACANT ET SANS MAITRES :

Monsieur le Maire rappelle qu'une maison en ruine et menaçante au village de Champlong a été démolie, suite à la recherche infructueuse des héritiers.

Monsieur le Maire effectue la lecture de l'arrêté à faire paraître dans les journaux La Ruche et La Montagne. Monsieur le Maire procède au vote. UNANIMITE

ACHAT EN INVESTISSEMENT :

Monsieur le Maire informe qu'une délibération doit être prise pour que les achats réalisés de moins de 500 € (Poufs - Pupitres) soient imputés en achat investissement afin de permettre la récupération de la TVA.

Monsieur le Maire procède au vote.

UNANIMITE

AFFAIRES DIVERSES :

Monsieur SOULIGOUX Eric informe que l'ancien local des pompiers utilisé par le Comité des Fêtes et le Jumelage a été réaménagé (fournitures de 1500 € payées par la commune et les travaux réalisés par les bénévoles du Comité des Fêtes) et rappelle que le matériel du comité peut être prêté aux autres associations.

Monsieur le Maire informe que suite au décès de la fille de Monsieur PORTAL, concernant l'acquisition éventuelle d'un terrain pour l'implantation du local des chasseurs, un courrier a été expédié au notaire et qu'une enquête généalogique est en cours.

Monsieur le Maire informe que les dossiers suivants sont en cours :

- la numérotation des rues
- la réfection du pont de la Léproserie avec la commune de Fontannes
- l'aménagement du centre bourg (réunion prévue le 19/02/10 avec tous les partenaires.
- L'élague des arbres
- Le projet de création d'une piscine, d'une fourrière, la recherche d'autres partenaires pour Cap Vacances, la recherche également d'acquéreurs pour la Léproserie, au sein de la Communauté de Communes.
- La création d'une chartre de cohésion médico-sociale regroupant plusieurs communes et dont le but est d'apporter de l'aide (problèmes d'alcools, de drogues, maintien à domicile, réseau de proximité, habitats insalubres, accueil familial, démarches pour logements ou autres...) et d'étudier ce dossier avec le CCAS lors de la prochaine réunion.

Monsieur le Maire rappelle que les élections régionales sont prévues le 14 et 21 Mars 2010 et procède à l'organisation, à ce jour le nom des jeunes électeurs participants n'est pas connu

8H00 - 10H00 : CHAREYRON Roland, SABATIER Monique, GROVEL Corinne.

10H00 - 12H00 : SOULIGOUX Eric, AUZAT Janine, TIXIER Monique

12H00 - 14H00 : BAYLOT Christelle, MISSONNIER Georges, ANDRE Sylviane

14H00 - 16H00 : LAMAT Franck, FLANDIN Jean Pierre, MOSNIER Jean Benoît

16H00 - 18H00 : CHASTEL Patrice, TIXIER René, TIXIER Agnès.

Dépouillement : Mr le Maire + les adjoints + Mesdames JOUVHOMME, CARLIER, et TOURRETTE, membres de la commission électorale.

Monsieur le Maire informe que le prochain conseil municipal est prévu le 8 Avril 2010 (Vote du compte administratif, du compte de gestion et du budget).

Monsieur FLANDIN Jean Pierre signale au village de Simal :

- des problèmes de connections Internet.
- La demande de numérotation des rues
- Des compliments pour le déneigement
- Des arbres qui penchent
- De la présence de flaques d'eau
- De problèmes d'écoulement des fossés
- De la divagation de chiens
- De bruit sur l'aire de jeux (Motos, Quads...)

Monsieur le Maire informe que des solutions avec France Télécom (internet) existent (1 borne pour 15 habitants) en partenariat avec le Conseil Régional.

Monsieur FLANDIN Jean Pierre signale au village de Védrines :

- la demande du fleurissement de la fontaine
- la demande d'une réunion de village.

Monsieur le Maire informe que la réunion de village à Védrines a déjà été réalisée et qu'il a relancé la Communauté de Communes concernant l'entretien du petit patrimoine.

Monsieur MISSONNIER Georges informe que la taxe ordures Ménagères du SICTOM reste stable pour l'année 2010.

Madame TIXIER Agnès signale que les chiens errants sur Costes Cirgues sont désormais un peu moins en liberté.

Madame SABATIER Monique demande la possibilité de mettre un bas de porte dans la petite salle afin de supprimer le courant d'air, ainsi que l'évolution de la mise en place de l'aide au permis de conduire.

Monsieur le Maire répond qu'aucune demande n'a eu lieu en 2009 et propose de renouveler l'offre pour 2010 lors du prochain conseil.

Monsieur MOSNIER Jean Benoît demande où en est l'abri bus à Costes Cirgues.

Monsieur Franck LAMAT informe que la construction d'un abri bus en dur est trop onéreuse (1200 €) et que des devis sont en cours chez des artisans pour la fourniture de l'ossature.

Monsieur TIXIER René informe que le chemin à ouvrir au village de Védrines est impossible suite à l'obstruction aux deux extrémités.

Il demande où en est la remise en état du mur du Ceroux.

Monsieur Franck LAMAT propose d'étudier cette remise en état afin de chiffrer le coût.

Monsieur Franck LAMAT informe que la réalisation de la troisième section de fossés est prévue pour les villages de Védrines, Vazeilles, Tiveyrat.

Monsieur le Maire informe que Monsieur Eric SOULIGOUX travaille actuellement sur la fête de la Sainte Anne (défilé de voitures anciennes, locations de jeux) et qu'une réunion est prévue le 2 Mars 2010 avec toutes les associations.

Monsieur CHASTEL Patrice signale deux lampes grillées Chemin de Montchalot

Monsieur TIXIER René signale une lampe grillée route de Villeneuve

Mademoiselle Christelle BAYLOT informe que dans le cadre du plan de relance pour le remboursement anticipé du FCTVA, un investissement de 404 497.00 € (dont station épuration) a été réalisé, soit 142 % des dépenses réalisées en 2008.

Monsieur le Maire informe que des formations sont organisées par la Région, qu'un budget est prévu a cet effet, et que tous les membres du conseil intéressés peuvent se faire inscrire en mairie , ainsi que consulter les sujets de formation.

La séance est levée à 23 Heures.